



Pour les particules fines PM10, ATMO Grand Est prévoit pour demain (09/02/2018) un dépassement du seuil de recommandation (>50 µg/m³/jour) pour le 2^{ème} jour consécutif entraînant une procédure d'alerte sur persistance.

A cet effet, M2A a décidé de mettre en place dès demain (09/02/2018) un tarif réduit du ticket 24h sur tout le réseau de SOLEA pour 2,00 euros pour inciter les habitants à prendre les transports en commun.

Par ailleurs,

- Elle demande aux automobilistes de limiter au maximum leurs déplacements en voiture et leur demande instamment de réduire leur vitesse.
- Elle rappelle l'utilisation des parkings tramway pour 2,00 euros, qui permettent de garer votre voiture sur l'un des deux parkings (université ou nouveau bassin-kinépolis) et de profiter d'un aller et retour en tramway vers le centre ville pour l'ensemble des passagers (7 au maximum).
- Elle invite les habitants à éviter toutes activités physiques et sportives intenses.
- Une permanence téléphonique est à la disposition de la population pour toute information Santé : Air Santé – 03.88.37.37.37.

Chacun comprendra l'intérêt de ces mesures dont l'objectif est de préserver la qualité de l'air et de veiller au bien être des habitants de l'agglomération.

Correspondant ATMO Grand Est
Standard : 03.88.19.26.66
Permanent d'astreinte : 06.80.42.81.27

Correspondant M2A
Attaché de Presse
Mme N. Oumedjkane 03.89.32.59.92

Suivi des niveaux (site web d'ATMO Grand Est) :

www.atmo-alsace.net